

DEC25100DAJ

Décision du 4 juin 2025 portant fin aux mandats de M. Olivier SANDRA en qualité de Chef de Département adjoint du Département PHASE et de Directeur adjoint de l'UAR0558 PHASE ainsi que nomination de M. Olivier SANDRA en qualité de Président du Centre de recherche Ile-de-France-Versailles-Saclay

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 16 juillet 2021 portant nomination de M. Olivier SANDRA en qualité de Chef de Département adjoint du Département PHASE pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} septembre 2021,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres INRAE,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juillet 2025, il est mis fin aux mandats de M. Olivier SANDRA en qualité de Chef de Département adjoint du Département PHASE et Directeur adjoint de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0558 PHASE - Département physiologie animale et systèmes d'élevage.

Article 2 :

A compter du 1^{er} juillet 2025, M. Olivier SANDRA, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé Président du Centre de recherche Ile-de-France-Versailles-Saclay pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 4 juin 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

